

Rapport annuel de gestion
2001-2002

Conseil des relations interculturelles

Le contenu de la présente publication a été rédigé par
le Conseil des relations interculturelles.

Cette édition a été produite par :
Les Publications du Québec
1500-D, rue Jean-Talon Nord
Sainte-Foy (Québec)
G1N 2E5

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-550-40012-7
ISSN : 1485-8983

© Gouvernement du Québec

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction par quelque procédé que ce soit et la traduction même partielles sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

Madame Louise Harel
Présidente de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel de gestion 2001-2002 du Conseil des relations interculturelles, produit pour la première fois selon les normes de la nouvelle *Loi sur l'administration publique*. Fidèle à l'esprit de cette loi adoptée par l'Assemblée nationale en mai 2000, le Conseil a travaillé à l'atteinte des objectifs visés par la planification stratégique 2001-2004, dans une perspective de gestion par résultats.

Résolument engagé dans le développement et la promotion d'un Québec pluraliste et diversifié, le CRI a poursuivi ses efforts en vue de favoriser la prise en compte de la diversité ethnoculturelle dans tous les secteurs de la société.

Le présent rapport présente donc les travaux menés en ce sens au cours de cette année 2001-2002 qui aura eu pour toile de fond la *Conférence mondiale des Nations Unies sur le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée*, ainsi que par les événements tragiques du 11 septembre.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma haute considération

Rémy Trudel

Ministre d'État à la Population,
aux Régions et aux Affaires autochtones
et ministre des Relations avec les citoyens
et de l'Immigration
Montréal, octobre 2002

André Boulerice

Ministre délégué aux Relations avec les citoyens
et à l'Immigration
Montréal, octobre 2002

Monsieur Rémy Trudel
Ministre d'État à la Population,
aux Régions et aux Affaires autochtones
et ministre des Relations avec les
citoyens et de l'Immigration
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur André Boulerice
Ministre délégué aux Relations avec
les citoyens et à l'Immigration

Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel de gestion du Conseil des relations interculturelles pour l'exercice 2001-2002. Il vous est présenté conformément aux prescriptions de la *loi sur l'administration publique*.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président



Pierre Anctil
Montréal, octobre 2002

MOT DU PRÉSIDENT

Pour le Conseil des relations interculturelles, l'année 2001-2002 a été placée sous le signe de l'accomplissement. En effet, la quasi-totalité des membres arrivait au terme du mandat qui leur avait été confié. Ils ont eu à cœur de s'assurer que les dossiers amorcés à leur demande soient achevés, tout en répondant aux demandes adressées par le ministre.

Ainsi, au cours des dernières années, la question de la représentation des minorités ethnoculturelles avait occupé une place importante parmi les préoccupations du Conseil. En sollicitant un avis sur cette question à l'été 2001, le ministre aura fourni au CRI l'occasion de faire le point sur l'accès des minorités à la fonction publique. Par ailleurs, le Conseil préparait depuis près de deux ans une étude portant sur la représentation politique des minorités. L'ensemble de ces travaux aura permis la publication de deux avis, respectivement intitulés *Pour une fonction publique à l'image de la diversité québécoise* et *Pour une démocratie inclusive : pouvoir politique et représentation politique de la diversité ethnoculturelle*, qui ont été lancés en mars 2002.

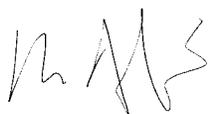
Les grands événements internationaux auront aussi influencé les travaux du Conseil. Ainsi le président du Conseil a participé à la *Conférence mondiale des Nations Unies sur le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée*, qui s'est déroulée à Durban en septembre 2001. Par la suite, plusieurs forums et rencontres lui ont fourni l'occasion de partager ses réflexions sur cette expérience avec les partenaires du Conseil. De plus, en prévision de cette conférence, le Conseil avait aussi demandé au sociologue Jean-Claude Icart de produire une étude sur le racisme, qui a été publiée sous le titre *Perspectives historiques sur le racisme au Québec*.

De même, dans les semaines qui ont suivi l'onde de choc provoquée par les attentats du 11 septembre, le ministre a sollicité la collaboration du CRI afin de réfléchir sur les enjeux interculturels découlant de ces événements.

Outre ces dossiers de réflexion, le CRI a poursuivi ses efforts en vue de partager avec ses partenaires et les divers secteurs de la société sa réflexion sur le pluralisme et la diversité. Plusieurs occasions lui ont été offertes : Commission du renouveau Desjardins, publication du bulletin du CRI, Semaine québécoise de la citoyenneté, fusions municipales, autant de lieux ou de circonstances où le Conseil a fait entendre sa voix.

Enfin, cette année encore, le CRI a fait partie du comité organisateur de la Semaine d'action contre le racisme. Pendant 7 jours, des milliers de participants ont fréquenté l'une ou l'autre des activités proposées à cette occasion. [Inforacisme.com](http://inforacisme.com), un site internet créé spécialement pour cette occasion, reste toujours en activité, après avoir reçu en quelques semaines la visite de plus de plus de 74 000 internautes.

En terminant, je souhaite témoigner toute ma reconnaissance à mon prédécesseur, M. Arlindo Vieira ainsi qu'aux membres sortants du Conseil. Leur implication et leur dévouement, combiné à l'engagement du personnel du CRI, auront permis au Conseil d'atteindre les objectifs fixés pour cette année 2001-2002.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Ancil', written in a cursive style.

Pierre Ancil

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT

Les informations contenues dans le présent rapport annuel de gestion relèvent de ma responsabilité. Cette responsabilité porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents.

Le Rapport annuel de gestion 2001-2002 du Conseil des relations interculturelles :

- décrit fidèlement la mission, les mandats et les produits et services du Conseil
- rappelle les orientations, les objectifs et les indicateurs du plan stratégique 2001-2004
- présente et commente au besoin les résultats obtenus

À ma connaissance, les résultats et les explications contenus dans le présent rapport de gestion sont fiables, tout comme les contrôles afférents. Ils correspondent à la situation qui prévalait au 31 mars 2002.



Pierre Anctil

Président
Montréal, octobre 2002

Table des matières

I - Le Conseil des relations interculturelles	1
1- La mission et les mandats	1
2- La structure organisationnelle	2
3- Les secteurs d'intervention et domaines d'activités	3
4- Les produits et services	4
5- L'accès à l'information	4
II - Faits saillants	5
III - Contextes, enjeux et perspectives	7
IV - Résultats au regard du plan stratégique	9
V – Utilisation des ressources	23
ANNEXE 1 – Liste des membres du Conseil au 2 avril 2002	25
ANNEXE 2 – Liste des publications	27

I–Présentation de l'organisme

Le siège social du Conseil des relations interculturelles est situé au 500, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 10.04 Montréal (Québec) H2Z 1W7.

1. La mission et les mandats

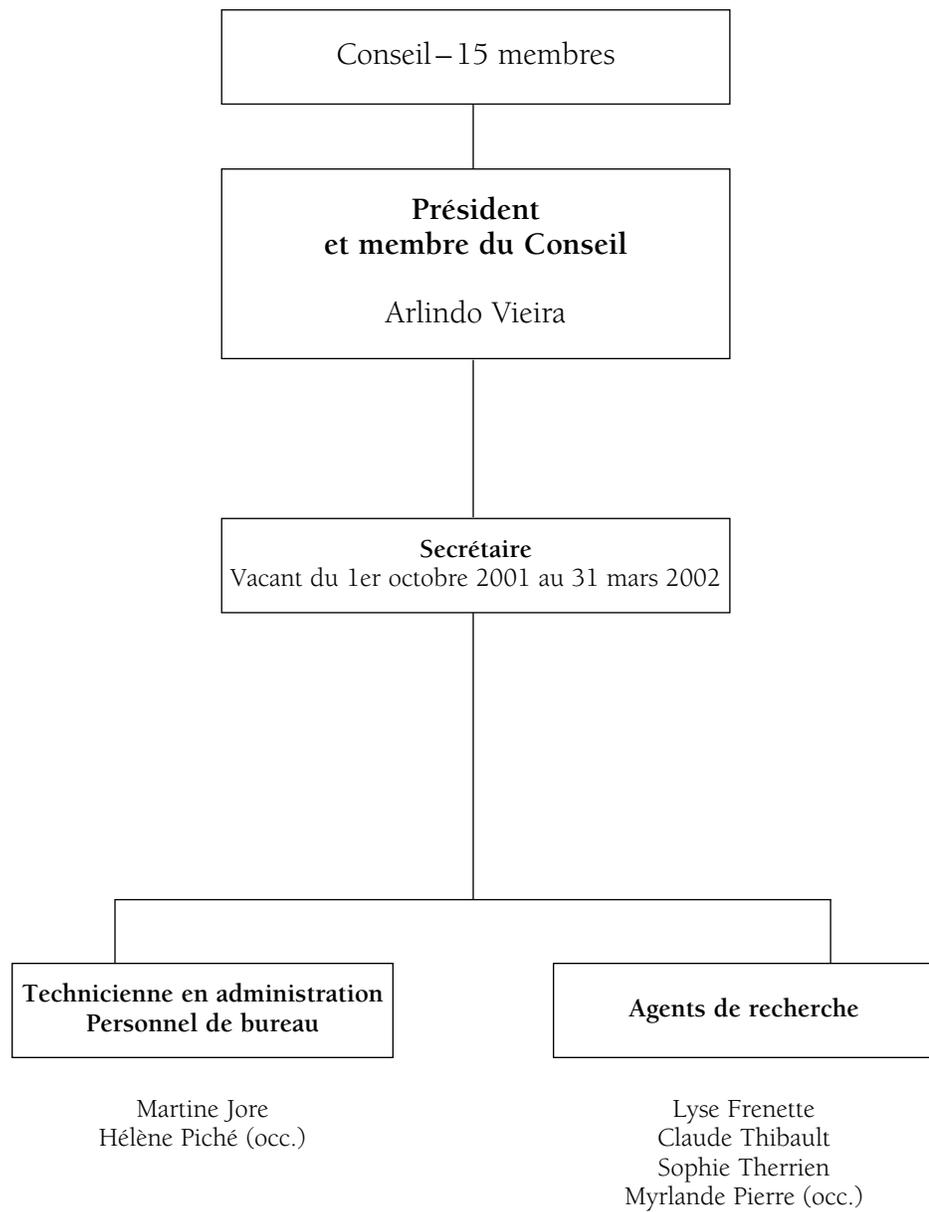
Le Conseil des relations interculturelles, autrefois connu sous le nom de Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, a été créé par une loi de l'Assemblée nationale adoptée le 20 décembre 1984 et amendée à quelques reprises. Le Conseil est un organisme permanent et autonome de consultation et de recherche, qui a comme fonction principale de conseiller le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration dans la planification, la coordination et la mise en œuvre des politiques gouvernementales relatives aux relations interculturelles et à l'intégration des immigrants, notamment quant au rapprochement interculturel, à l'ouverture au pluralisme et à la solidarité entre les générations.

Le Conseil, lieu d'échange d'idées et d'information entre les principaux secteurs de la société, œuvre afin que le pluralisme et la diversité ethnoculturelle soient suffisamment pris en compte pour assurer le respect des droits et libertés de la personne, susciter la solidarité sociale et actualiser l'égalité des individus. Pour ce faire, il sollicite des opinions, reçoit et entend les requêtes et les suggestions de personnes et de groupes et consulte régulièrement les organismes et les intervenants socio-économiques que ces questions intéressent.

Sous forme d'avis ou autres, le Conseil saisit le ministre de toute question relative aux relations interculturelles et à l'intégration des immigrants qui requiert l'attention ou l'action du gouvernement, et il lui soumet ses recommandations.

2. La structure organisationnelle

Organigramme du Conseil des relations interculturelles au 31 mars 2002



Composition des membres du Conseil

Le Conseil se compose de quinze membres, dont un président, nommés par le gouvernement. Les membres sont choisis pour leurs compétences et leur intérêt à l'égard des relations interculturelles et de façon à refléter la composition de la société québécoise.

La sous-ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration ainsi que le secrétaire du Conseil participent aux séances, sans avoir droit de vote.

À l'exception du président, nommé pour cinq ans, les membres du Conseil ont un mandat de trois ans qui ne peut être renouvelé qu'une fois. En conséquence, au 31 mars 2002, le Conseil était constitué des membres suivants.

Membres	Nomination
Arlindo Vieira, président	08/03/95
Abebech Assefa	30/09/98
Rivka Auginfeld	30/09/98
Rachida Azdouz	30/09/98
Vivian Barbot Lymburner	30/09/98
Jocelyn Berthelot	30/09/98
Raymond Chrétien	30/09/98
Catherine Gilbert	30/09/98
Sadrouline Pirbay	30/09/98
Augustin Raharolahy	30/09/98

Cinq postes de membres étaient vacants au 31 mars 2002.

3. Les secteurs d'intervention et domaines d'activités

Les principaux secteurs d'intervention se rattachent aux actions suivantes :

- Soutenir les citoyens, indépendamment de leurs différences, appartenances ou origines, dans leur accession à la pleine citoyenneté, en travaillant à éliminer toutes les formes d'exclusion sociale.
- Favoriser la participation des Québécois de toutes origines à la vie collective, par des mesures prenant en compte les caractéristiques culturelles et les besoins particuliers des individus qui en sont exclus à cause de leur origine ou de leur appartenance à un groupe minoritaire ou qui sont victimes de xénophobie, de discrimination ou de racisme.
- Faire reconnaître le pluralisme et la diversité ethnoculturelle du Québec comme un atout dans le développement d'une société québécoise inclusive et solidaire ainsi que l'enrichissement qu'apporte à la société québécoise la vitalité de ses diverses cultures.
- Assurer une présence visible et équitable de la diversité et garantir le reflet et le respect du caractère pluraliste de la société québécoise dans toutes les sphères de l'activité sociale, culturelle et politique.
- Soutenir l'adaptation des institutions publiques, parapubliques et privées à la diversité ethnoculturelle et à la réalité pluraliste et pluriculturelle du Québec.

- Encourager l'ensemble de la société à participer à des activités de sensibilisation et d'éducation axées sur les exigences du cadre civique commun dans une société pluriculturelle, ainsi que sur les droits et les obligations des Québécois de toutes origines dans une citoyenneté partagée.
- Contribuer à l'élaboration et à la réalisation d'une politique d'éducation interculturelle et définir les orientations générales en matière de relations interculturelles. Faire des études ou soutenir des initiatives renforçant l'ouverture au pluralisme et le rapprochement interculturel, de façon à favoriser la réduction des tensions intercommunautaires et la prévention de conflits dus aux différences culturelles, aux préjugés, aux stéréotypes et aux actes de racisme.
- Faciliter l'intégration des immigrants, notamment par des mesures visant à augmenter leur mobilité sociale par l'emploi et la qualification professionnelle et linguistique.

4. Les produits et services

- Le Conseil soumet des recommandations au ministre sous forme d'avis qu'il rend public.
- Il présente des mémoires lors de commissions parlementaires sur des problématiques ou questions faisant référence à son mandat.
- Il effectue des études et des recherches sur les questions relatives aux relations interculturelles et à l'intégration des immigrants.
- Il collabore avec des organismes dans des activités visant le rapprochement interculturel et l'intégration des immigrants (par exemple lors de la Semaine d'actions contre le racisme (SACR), la Semaine québécoise de la citoyenneté).
- Il participe à plusieurs colloques, séminaires ou concertations sur les questions relatives à son mandat.
- Il intervient aussi dans les médias sur des questions d'actualité et rejoint le grand public par la diffusion sur son site internet (www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca) de nombreuses informations relatives aux relations interculturelles et à l'intégration des immigrants.
- Il organise des consultations auprès des organismes et intervenants socio-économiques sur les questions relatives aux relations interculturelles et à l'intégration des immigrants.

5. L'accès à l'information

Le secrétaire du Conseil est responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Durant l'exercice financier 2001-2002, le secrétaire a répondu à une demande de documents en vertu de cette loi.

II – Faits saillants

Publications : le CRI a procédé à la publication de cinq documents, soit :

- Un avis sur la représentation politique des minorités intitulé « *Pour une démocratie inclusive : pouvoir politique et représentation de la diversité québécoise* ».
- Un avis sur la présence des personnes appartenant aux minorités ethnoculturelles dans la fonction publique, intitulé « *Pour une fonction publique à l'image de la diversité québécoise* ».
- Un mémoire déposé devant la commission sur le renouveau Desjardins, à la demande de l'organisation, intitulé « *Le Mouvement Desjardins et la diversité ethnoculturelle : diversifier son investissement* ».
- Une étude intitulée « *Perspectives historiques sur le racisme au Québec* ».
- Un bulletin thématique sur la représentation politique des minorités.

Activités : Le Conseil a pris en charge ou collaboré à l'organisation des activités suivantes :

- Participation au comité organisateur de la Semaine d'action contre le racisme (SACR), incluant plus spécifiquement des collaborations à certaines activités dont :
 - la cérémonie inter-religieuse,
 - la conception et la mise en onde du site internet Inforacisme.com,
 - la réalisation d'une murale dans le cadre de l'activité « *Les mots pour le dire* », à la station de métro Berri-UQAM,
 - PlaNet en couleur (en collaboration avec Cybercap).
- Organisation du séminaire « *Élaboration d'un ensemble de propositions visant à prévenir le racisme et à la combattre au Québec* », dans le cadre de la SACR.
- Soirée de réflexion dans le cadre de la Semaine québécoise de la citoyenneté : *le racisme comme obstacle à la citoyenneté*.
- Soirée de réflexion *La diversité dans la nouvelle ville de Montréal*, activité réalisé dans le cadre des fusions municipales, conjointement avec le CARIM et le CRIICUM.

Partenariat et collaboration : Le CRI s'est associé aux événements ou regroupements suivants :

- Comité ethnoculturel sur la diversité en milieu carcéral.
- Comité thématique de la Semaine québécoise des familles.
- Publication d'une brochure par la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), portant sur les relations interculturelles et la lutte au racisme.
- Collaboration avec le Comité aviseur sur les relations interculturelles de Montréal (CARIM) et le Conseil des relations interculturelles et interraciales de la CUM (CRIICUM) dans le cadre de la fusion municipale.
- Soutien à l'organisme Net Emparc.
- Semaine interculturelle de l'UQAM.

Liaison et présence dans le milieu : le Conseil a participé à une quinzaine de colloques, conférences et activités variés organisés par ses partenaires ainsi que par divers organismes.

III – Contexte, enjeux et perspectives

Au printemps 2000, le Conseil avait adopté sa planification stratégique pour la période 2001-2004. En procédant à la lecture du contexte qui prévalait alors, les membres avaient relevé un ensemble d'éléments susceptibles d'influencer le travail du Conseil. Ainsi, au niveau des opportunités :

- L'immigration devient de plus en plus en demande dans le contexte de l'évolution démographique et économique du Québec.
- La remise à l'ordre du jour par le gouvernement de la pertinence des mesures d'équité visant les groupes ethnoculturels et les minorités visibles reflète une plus grande préoccupation sociétale à ce sujet.
- Le nombre limité de porteurs sociaux du dossier des relations interculturelles influe positivement sur la nécessité de la multiplication des interventions du Conseil.

D'autre part, certaines préoccupations avaient aussi été soulevées :

- L'annonce de plus forts volumes d'immigrants n'a pas été accompagnée de l'intention d'augmenter et d'intensifier les mesures d'intégration de façon correspondante.
- La perception de l'immigré comme obstacle au règlement du cul-de-sac constitutionnel par une certaine partie de la population et la modification possible de l'opinion publique vers une vision plus négative de l'immigration exigent une plus grande sensibilisation.
- La sous-représentativité persistante des membres des minorités ethnoculturelles et des minorités visibles dans les lieux de décision et dans la plus part des sphères de pouvoir au Québec doit continuer de préoccuper l'ensemble de la société.

Cette lecture de l'environnement correspondant encore fort bien à la situation du printemps 2001, il n'est pas apparu nécessaire de réviser la planification stratégique. Cependant, les actions du Conseil durant cette année 2001-2002 ont été marquées par les événements de la scène internationale. Ainsi, la participation du président du Conseil à la *Conférence des Nations unies sur le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée*, qui s'est déroulée en Afrique du Sud, a constitué un événement important qui s'est traduit par la suite par diverses participations à des forums et à des conférences sur cette question.

De même, les attentats du 11 septembre 2001 ont amené le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration à solliciter l'avis du CRI. Le ministre souhaitait notamment voir le Conseil se pencher sur les moyens de favoriser la solidarité intercommunautaires dans de telles circonstances.

Ces préoccupations plus directement provoquées par l'actualité ont cependant pu être traitées à travers les deux orientations stratégiques définies dans la planification stratégique, soit :

- Favoriser le dialogue interculturel et le développement de relations harmonieuses entre les composantes de la société québécoise.
- Faciliter l'intégration et la représentativité des immigrants et des membres des minorités ethnoculturelles ou raciales à la société québécoise.

Dans la prochaine section portant sur les faits saillants, on retrouve un rappel des principales réalisations du CRI au chapitre de ses publications, de ses activités, de ses partenariats et collaborations ainsi que de sa présence dans le milieu. Les résultats détaillés au regard des orientations stratégiques et des axes d'interventions sont présentés de façon plus complète sous la rubrique Présentation des résultats.

IV – Résultats en regard de la planification stratégique

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique : Favoriser le dialogue interculturel et le développement de relations harmonieuses entre les composantes de la société québécoise

Axe d'intervention 1 : Participation à la définition d'orientations générales en relations interculturelles

Objectif 1 : **Proposer des lignes directrices sur lesquelles pourrait s'appuyer une politique gouvernementale de relations civiques et interculturelles**

Indicateurs : *Tenue d'un colloque en 2001-2002*
Production et diffusion d'un avis en 2002-2003

Résultats : Planification des travaux entourant la production d'un avis sur les enjeux interculturels au Québec après le 11 septembre.

Commentaires : En novembre 2001, le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (à l'époque, M. Joseph Facal) demandait au Conseil un avis concernant la solidarité entre les groupes au sein de la société québécoise après le 11 septembre.

Après discussion, le CRI a décidé d'aborder cette demande en analysant les réactions suscitées par les événements du 11 septembre comme révélateurs de l'état des relations interculturelles au Québec. Un tel traitement viendrait alimenter la réflexion concernant une éventuelle politique des relations civiques et interculturelles, plaçant ainsi ces travaux sous l'axe du développement d'orientations en matière de relations interculturelles. La planification prévoyait notamment la tenue d'une consultation, en lieu et place du colloque initialement envisagé.

N.B. Les changements au niveau ministériel a mis fin aux travaux sur cette question, reportant les travaux pour cet objectif à l'année 2003-2004.

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique : Favoriser le dialogue interculturel et le développement de relations harmonieuses entre les composantes de la société québécoise.

Axe d'intervention 2 : Promotion du pluralisme et de la diversité comme atouts de la société québécoise et participation à la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes

Objectif 1 : **Sensibiliser le public en organisant des débats ainsi que des activités pédagogiques et culturelles sur ces thèmes**

Indicateurs : *Nombre d'activités réalisées, nombre de personnes présentes :
Bilan de la SACR 2002
Nombre d'activités réalisées lors d'élections*

Résultats : Soirée de réflexion organisée en partenariat avec le Conseil des relations interculturelles et interraciales de la Communauté urbaine de Montréal (CRIICUM) et le Comité aviseur sur les relations interculturelles de la ville de Montréal (CARIM), (120 personnes présentes)

Débat sur le racisme devant 115 personnes (Semaine québécoise de la citoyenneté)

Séminaire sur une politique gouvernementale de lutte au racisme (Semaine d'actions contre le racisme)

Mise sur pied d'un groupe de clavardage international sur des thèmes touchant le racisme et la diversité

Bilan de la 3^e édition de la Semaine d'actions contre le racisme (SACR)

Commentaires : La perspective des fusions municipales dans la grande région de Montréal pour novembre 2001 a donné lieu à des activités de sensibilisation réunissant les trois organismes consultatifs actifs sur les questions des relations interculturelles, soit le CRI, le CRIICUM et le CARIM.

Ainsi, une soirée d'échange a eu lieu en juin 2001, sur le thème *relations interculturelles dans la nouvelle ville de Montréal*. 120 personnes y ont assisté et le rapport présentant le contenu des échanges a été diffusé en 1 500 exemplaires, notamment auprès des organismes communautaires, des instances municipales et des partis politiques.

Suite aux recommandations issues de cette rencontre, la ministre responsable de la métropole et des régions a modifié le projet de loi 170 sur les fusions municipales afin d'y inclure la création d'un *Conseil des relations interculturelles de la Ville de Montréal*. De plus, à la veille des élections, une lettre conjointe, signée par les trois Conseils et rappelant les enjeux de la présence équitable des minorités au sein de la nouvelle ville, a été rédigée et envoyée à deux quotidiens de Montréal. Par la suite, les candidats à la mairie, puis les nouveaux élus ont reçu une version adaptée de cette lettre.

En novembre 2001, dans le cadre de la Semaine québécoise de la citoyenneté, le CRI a organisé un débat sur le thème « *Le racisme, un obstacle à la citoyenneté* » à la Maison Bellarmin devant 115 personnes. Le Conseil a aussi collaboré à l'organisation du colloque du CRIEC (Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté) intitulé « *Les défis et les enjeux de l'après-Durban* », qui a eu lieu le 16 novembre à l'UQAM.

En février 2002, le CRI a collaboré à l'organisation d'un événement sur le thème « *Racial profiling* », avec la Ligue des Noirs, dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs.

Le Conseil a collaboré avec l'organisme Net Emparc afin de constituer un groupe de clavardage avec des jeunes du Québec, de France et de Belgique autour du racisme et de la diversité

Le Conseil est resté impliqué dans la SACR, mais de façon moins directe que l'année précédente. Outre sa participation au comité organisateur, le CRI a collaboré à la réalisation d'une cérémonie inter-religieuse et organisé une rencontre restreinte visant à définir des pistes d'action en vue de proposer au ministre les lignes directrices d'un plan d'action contre le racisme. Sous le thème « *Le pouvoir de l'art* », la SACR a donné lieu à 76 événements, auxquels près de 11 000 personnes ont participé. Plus de 74 000 internautes ont visité le site inforacisme.com, créé pour l'occasion.

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique : Favoriser le dialogue interculturel et le développement de relations harmonieuses entre les composantes de la société québécoise

Axe d'intervention 2 : Promotion du pluralisme et de la diversité comme atouts de la société québécoise et participation à la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes

Objectif 2 : **Développer la position du CRI dans le cadre de la conférence mondiale de 2001 contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée**

Indicateurs : *Production du document*
Lancement (nombre de personnes présentes)
Copies du mémoire diffusées

Résultats : Document *Perspectives historiques sur le racisme au Québec*

Lancement le 16 novembre 2001 à l'UQAM, en présence de 200 personnes

Document distribué à 800 exemplaires et 240 envoyés sur demande, 65 copies anglaise envoyées sur demande

Commentaires : Afin d'avancer sa réflexion en vue de la conférence de Durban, le CRI a fait appel aux services d'un sociologue, M. Jean-Claude Icart, pour produire un document positionnant le racisme dans l'histoire du Québec. Depuis sa publication, il a été utilisé comme outil de référence par divers milieux, notamment au niveau collégial.

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique : Favoriser le dialogue interculturel et le développement de relations harmonieuses entre les composantes de la société québécoise

Axe d'intervention 2 : Promotion du pluralisme et de la diversité comme atouts de la société québécoise et participation à la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes

Objectif 3 : **Proposer la prise en compte de la dimension interculturelle à l'occasion de la participation du Conseil à diverses activités, comités, célébrations et autres événements**

Indicateur : *Participation à divers colloques, activités, etc.*

Résultats : Colloque «*À égalité pour décider*», organisé par le Secrétariat à la condition féminine, 7 avril 2001

Congrès de l'ACFAS, mai 2001

Conférence sur la participation politique des minorités ethnoculturelles dans le cadre du projet «*Décision'Elle*», 1^{er} septembre 2001

Participation à la *Conférence internationale des Nations Unies sur le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée*, Durban (Afrique du Sud), septembre. 2001

Séminaire du Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté (CRIEC) «*La Loi sur l'équité et les minorités visibles*», 21 septembre 2001

Les communautés de descendance africaine et l'après-Durban. Septembre 2001, Université Concordia

Participation au colloque *Défis et enjeux de l'Après Durban*, à l'UQAM, organisé par le CRIEC, 16 novembre 2001

Enjeux interculturels des événements du 11 septembre, Université de Sherbrooke, janvier 2002

Présentation du président du Conseil sur les suites de la Déclaration et du plan d'action de la conférence de Durban, lors de la Semaine interculturelle de l'Université de Montréal, février 2002

Participation aux diverses activités de la Semaine québécoise de la citoyenneté et de la Semaine d'actions contre le racisme.

Participation du Président du Conseil au jury du Festival Vues d'Afrique ainsi qu'au jury des Prix québécois de la citoyenneté.

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique : Favoriser le dialogue interculturel et le développement de relations harmonieuses entre les composantes de la société québécoise

Axe d'intervention 2 : Promotion du pluralisme et de la diversité comme atouts de la société québécoise et participation à la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes

Objectif 4 : Réagir aux dossiers d'actualité relatifs au pluralisme et à la diversité

Indicateur : Nombre d'actions, prises de positions, entrevues, etc. Analyse de pertinence annuellement

Résultats : 5 entrevues radio-télé (3 à Radio-Canada, 1 à Global TV, 2 à Radio-centre-ville), une entrevue écrite (Montréal Campus)

Rencontre avec les responsables de l'émission sur les relations interculturelles à Global TV, référence de diverses personnes pour des émissions

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique : Favoriser le dialogue interculturel et le développement de relations harmonieuses entre les composantes de la société québécoise

Axe d'intervention 2 : Promotion du pluralisme et de la diversité comme atouts de la société québécoise et participation à la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes

Objectif 5 : Faire connaître les événements reliés à la dynamique interculturelle au Québec et les activités du Conseil par le Bulletin

Indicateur : Production du bulletin 2 fois par année. Évaluation du rayonnement du bulletin et modification de la diffusion au besoin

Résultats : Publication d'un bulletin portant sur la représentation politique des minorités ethnoculturelles

Commentaires : Après la parution du bulletin de mars 2001, le Conseil a décidé que les prochaines éditions seraient dorénavant thématiques. C'est ainsi que l'édition de janvier 2002 a porté sur la problématique de l'avis en cours, soit la représentation politique des minorités ethnoculturelles. Des intervenants du milieu, incluant des chercheurs universitaires, ont été mis à contribution pour produire divers textes et entrevues afin de tracer un panorama des points de vue sur cette question. 1 000 copies ont été distribuées et 180 ont été envoyées sur demande.

Le second numéro devait être produit au printemps et porter sur les suites du 11 septembre comme révélateur de l'état des relations interculturelles, mais des changements au niveau ministériel ont entraîné des retards dans l'amorce des travaux, rendant impossible une parution avant la fin de l'année financière.

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique : Favoriser le dialogue interculturel et le développement de relations harmonieuses entre les composantes de la société québécoise

Axe d'intervention 2 : Promotion du pluralisme et de la diversité comme atouts de la société québécoise et participation à la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes

Objectif 6 **Faire du site Internet une référence importante en matière de relations interculturelles**

Indicateur : Révision de la présentation actuelle d'ici juin 2001, évaluation de la fréquentation

Résultats : Remis à l'automne 2002, à cause des énergies investies dans la collaboration à la mise en onde du site Inforacisme.com, créé pour la SACR

Commentaires : Les énergies ont été davantage investies pour la mise en onde d'un nouveau site internet pour la SACR, Inforacisme.com. Ce site aura reçu la visite de plus de 74 000 personnes pendant les trois premiers mois de son existence et demeure ouvert à l'année.

Par ailleurs, les démarches sont en cours pour identifier les ressources capables de prendre en charge la mise à jour et le suivi du site du Conseil. Au cours de la dernière année, le site du Conseil a reçu la visite de 14 800 internautes.

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique : Favoriser le dialogue interculturel et le développement de relations harmonieuses entre les composantes de la société québécoise

Axe d'intervention 2 : Promotion du pluralisme et de la diversité comme atouts de la société québécoise et participation à la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes

Objectif 7 : **Renforcer et consolider les liens du CRI avec le milieu communautaire**

Indicateur : Nombre et type de collaboration entre le Conseil et les organismes communautaires annuellement

Résultats : Partenariat avec les membres du comité organisateur de la SACR

Collaboration au répertoire d'Images interculturelles sur les lieux de participation civique

Soutien au colloque de l'Entraide Bois-de-Boulogne

Participation à l'activité de la Ligue des Noirs du Québec organisée dans le cadre de la Fête nationale du Québec

Collaboration avec Cybercap (organisme sans but lucratif oeuvrant à la formation des jeunes décrocheurs dans le domaine du multimédia)

Commentaires: Le Conseil a maintenu ou approfondi ses relations avec ses partenaires, notamment au niveau de la SACR, qui réunissait Images Interculturelles, l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), l'Agence Québec Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse (AQWBJ) et la Fondation de la tolérance. Il a aussi apporté son appui à diverses initiatives mises en œuvre par les organismes. De façon générale, les organismes invitent le Conseil à leurs activités et répondent aussi positivement lorsque le CRI les convie à ses propres événements (lancements, conférences ou autres).

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique: Faciliter l'intégration et la représentativité des immigrés et des membres des minorités ethnoculturelles ou raciales à la société québécoise

Axe d'intervention 1: Rôle conseil auprès du gouvernement sur les plans triennaux d'immigration et leur mise en place

Objectif 1: Assurer le suivi de l'évaluation de la capacité d'accueil réalisée par le MRCI et proposer les mesures appropriées relativement à l'emploi, la rétention des immigrants et l'opinion publique

Indicateur: Production de commentaires appropriés dans le cadre de la préparation du plan 2004-2006

Résultats: Prévu pour 2003

Commentaires: Tous les trois ans, le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration publie un « Plan d'immigration » dans lequel il présente ses positions en matière de niveaux d'immigration pour une période de trois ans. Le Conseil réagit à ce document par un avis. Par la suite, le ministre tient une commission parlementaire devant laquelle le CRI dépose un mémoire résumant les points de vue et recommandations développés dans son avis. Les travaux concernant cet objectif devraient donc démarrer au début de l'année 2003, année de publication du Plan d'immigration 2004-2006.

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique: Faciliter l'intégration et la représentativité des immigrés et des membres des minorités ethnoculturelles ou raciales à la société québécoise

Axe d'intervention 1: Rôle conseil auprès du gouvernement sur les plans triennaux d'immigration et leur mise en place

Objectif 2: Suivre la mise en place des mesures visant la régionalisation des immigrants

Indicateur: Évaluation de la situation en préparation du plan 2004-2006

Résultats: Prévu pour 2003

Commentaires: Voir objectif 1

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique : Faciliter l'intégration et la représentativité des immigrants et des membres des minorités ethnoculturelles ou raciales à la société québécoise

Axe d'intervention 1 : Rôle conseil auprès du gouvernement sur les plans triennaux d'immigration et leur mise en place

Objectif 3 : Réaliser un avis sur le plan triennal d'immigration pour le plan d'immigration 2004-2006

Indicateur : Production d'un avis en 2003

Résultats : Prévu pour 2003

Commentaires : Voir objectif 1

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique : Faciliter l'intégration et la représentativité des immigrants et des membres des minorités ethnoculturelles ou raciales à la société québécoise

Axe d'intervention 2 : Présence équitable des citoyens dans toutes les sphères sociales

Objectif 1 : Assurer le suivi de l'implantation de la Loi sur l'accès à l'égalité dans des organismes publics

Indicateur : Évaluation trois ans après l'entrée en vigueur (soit mars 2003)

Résultats : À venir (prévu pour 2003)

Commentaires : Le suivi de l'implantation de la Loi relève de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ). Vu le calendrier de mise en œuvre prévu par la Loi, les premiers résultats concrets ne sont pas mesurables avant le printemps 2003. En effet, les organisations visées devaient tout d'abord évaluer la sous-représentation au sein de leurs effectifs, identifier les cibles et mettre en œuvre les mécanismes permettant de favoriser l'embauche des personnes appartenant aux groupes cibles sous-représentés.

En début d'année, le Conseil va donc entrer en contact avec la CDPDJ afin d'établir une collaboration permettant d'avoir accès aux premiers résultats concernant les membres des minorités visibles et les personnes issues de l'immigration.

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique : Faciliter l'intégration et la représentativité des immigrés et des membres des minorités ethnoculturelles ou raciales à la société québécoise

Axe d'intervention 2 : Présence équitable des citoyens dans toutes les sphères sociales

Objectif 2 : **Ouvrer à une meilleure représentativité dans les institutions publiques, dans l'administration publique et dans les organismes publics autonomes**

Indicateur : *Production d'études (parues en 2000-2001) et d'un avis sur la représentativité politique*

Résultats : Publication de l'avis *Pour une fonction publique à l'image de la diversité québécoise*. Lancement le 27 mars 2002. 100 copies distribuées, 97 copies envoyées sur demande.

Publication de l'avis *Pour une démocratie inclusive: pouvoir politique et représentation de la diversité ethnoculturelle*, portant sur la représentativité politique des minorités ethnoculturelles. 100 copies ont été distribuées lors du lancement le 27 mars 2002 et 72 copies ont été envoyées sur demande à des organismes et à des particuliers.

Participation aux comités du Secrétariat du Conseil du trésor sur la révision du PAE

Commentaires : À l'été 2001, le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration demandait au Conseil de se pencher sur les raisons expliquant le peu d'attraction que semblait exercer la fonction publique auprès des personnes issues des minorités ethnoculturelles.

Le Conseil a répondu à cette demande à travers l'avis *Pour une fonction publique à l'image de la diversité québécoise*, rappelant notamment le peu de résultats obtenus au cours des années avec les programmes d'équité en emploi qui voulait augmenter l'embauche de personnes appartenant aux minorités ethnoculturelles.

Au cours des dernières années, le CRI a beaucoup travaillé sur la question de l'équité en emploi. D'ailleurs, la *Loi sur l'équité en emploi dans des organismes publics*, adoptée en 2000, a pris compte de certaines des recommandations du CRI dans sa version finale. Cependant, la recommandation du Conseil à l'effet que l'ensemble de la fonction publique soit soumis à la loi n'a pas été retenue.

Par ailleurs, le Secrétariat du Conseil du trésor révisait actuellement l'ensemble de processus d'application du PAE en vigueur dans la fonction publique. Divers comités ont été mis sur pied à cet effet. Le CRI y participe et y fait valoir les éléments mis de l'avant dans son récent avis.

L'avis *Pour une démocratie inclusive: pouvoir politique et représentation de la diversité ethnoculturelle* a été quant à lui amorcé par les membres du Conseil, qui souhaitaient documenter ce déficit démocratique que constitue la sous-représentation des personnes des minorités ethnoculturelles dans la sphère politique.

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique : Faciliter l'intégration et la représentativité des immigrés et des membres des minorités ethnoculturelles ou raciales à la société québécoise

Axe d'intervention 2 Présence équitable des citoyens dans toutes les sphères sociales

Objectif 3 : **Investiguer d'autres secteurs et déterminer lesquels**

Indicateur : *Rapport à produire pour 2002-2003*

Résultats : Prévu pour 2002-2003

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique : Faciliter l'intégration et la représentativité des immigrés et des membres des minorités ethnoculturelles ou raciales à la société québécoise

Axe d'intervention 3 : Prise en compte des jeunes des groupes minoritaires dans les actions et politiques gouvernementales

Objectif 1 : **Veiller à une meilleure représentativité des jeunes minoritaires dans les instances représentatives des jeunes en faisant les représentations appropriées**

Indicateur : *Nombre de représentations et instances visées; nombre de candidats retenus*

Résultats : Remis en 2002-2003

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique : Faciliter l'intégration et la représentativité des immigrés et des membres des minorités ethnoculturelles ou raciales à la société québécoise

Axe d'intervention 3 : Prise en compte des jeunes des groupes minoritaires dans les actions et politiques gouvernementales

Objectif 2 : **Favoriser une meilleure intégration économique**

Indicateur : *Nombre et type d'interventions réalisées*

Résultats : Analyse du projet d'incubateur d'entreprises dans la communauté jamaïcaine

Collaboration avec le groupe Cybercap afin d'impliquer des jeunes issus des minorités dans un projet de formation au multimédia pour jeunes décrocheurs.

Commentaires : À la demande des promoteurs, le CRI s'est penché sur le projet de créer un incubateur d'entreprises au sein de la communauté jamaïcaine et a suggéré d'élargir la portée du projet à l'ensemble des communautés noires. Le projet, finalement déposé dans sa forme initiale, n'a pas obtenu le financement escompté.

Dans le cadre de Cybercap, le CRI a favorisé la participation de jeunes décrocheurs issus des minorités dans un projet multimédia, qui rejoignait aussi des jeunes de France et de Belgique. En 2002, une douzaine de jeunes ont ainsi collaboré au projet *PlaNet en couleur* en créant à distance des sites web personnels sur le racisme dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme.

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique : Faciliter l'intégration et la représentativité des immigrés et des membres des minorités ethnoculturelles ou raciales à la société québécoise

Axe d'intervention 3 : Prise en compte des jeunes des groupes minoritaires dans les actions et politiques gouvernementales

Objectif 3 : Assurer un suivi sur la réalisation de la politique jeunesse au Québec

Indicateur : *Émettre des commentaires et au besoin un avis à la sortie de la politique jeunesse (2001-2002)*

Résultats : Le Conseil n'a pas fait écho à la publication de la politique jeunesse

Commentaires : Les contacts préliminaires avec le CPJ laissent penser que des collaborations sur des dossiers de recherche seraient possibles pour l'année 2002-2003.

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique : Faciliter l'intégration et la représentativité des immigrés et des membres des minorités ethnoculturelles ou raciales à la société québécoise

Axe d'intervention 4 : Soutien à l'adaptation des institutions à la diversité et au pluralisme

Objectif 1 : Faciliter l'égalité et la représentativité de tous les citoyens au sein des institutions québécoises, notamment en faisant le suivi des recommandations proposées dans « Un Québec pour tous ses citoyens »

Indicateur : *Rapport sur les mesures spécifiques d'adaptation institutionnelles à remettre de l'avant (2002-2003)*

Résultats : Rédaction d'un mémoire et présentation devant la commission sur le renouveau Desjardins, à la demande de l'organisation, en vue de faire valoir les atouts que représente la prise en compte de la diversité chez Desjardins (40 copies distribuées)

Commentaires : La commission du renouveau Desjardins avait organisé des audiences pour entendre les groupes socio-économiques, notamment à propos des valeurs coopératives du Mouvement. À la demande des dirigeants, le Conseil est allé présenter un mémoire intitulé « *Le mouvement Desjardins et la diversité ethnoculturelle : diversifier son investissement* ».

Le CRI y développait l'idée que le Mouvement Desjardins avait tout intérêt à prendre en compte la diversité de la population québécoise, et ce, tant au niveau de ses stratégies de services à la clientèle et de marketing qu'au niveau de la composition de sa main-d'œuvre.

Le mémoire a été bien reçu par les dirigeants qui ont affirmé vouloir passer à l'action dans ce domaine dans les prochains mois.

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique : Faciliter l'intégration et la représentativité des immigrés et des membres des minorités ethnoculturelles ou raciales à la société québécoise

Axe d'intervention 4 : Soutien à l'adaptation des institutions à la diversité et au pluralisme

Objectif 2 : **Consolider les liens avec la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse en matière d'immigration et d'équité en emploi**

Indicateur : *Évaluation annuelle des activités menées*

Résultats : Reporté à 2002-2003

Commentaires : La CDPDJ ayant changé de président en 2002, les tentatives d'amorcer des contacts n'ont pas porté fruit. Cependant, vu les travaux prévus concernant le suivi de la *Loi sur l'équité en emploi*, de nouveaux contacts seront entrepris en 2002-2003.

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique : Faciliter l'intégration et la représentativité des immigrés et des membres des minorités ethnoculturelles ou raciales à la société québécoise

Axe d'intervention 5 : Concertation avec les partenaires

Objectif 3 : **Établir une concertation soutenue pour que les questions d'intégration et de représentation soient davantage prises en compte par les partenaires du Conseil (autres conseils, municipalités, CRD, milieu communautaire)**

Indicateur : *Nombre et type d'activités organisées annuellement*

Résultats : Participation aux réunions du comité ethnoculturel sur la diversité en milieu carcéral

Participation au comité organisateur de la Semaine québécoise des familles

Brochure « *Vivre ensemble, tout un art* », produite par la Centrale des syndicats du Québec, diffusée dans 500 établissements

Collaboration avec le CARIM et le CRICUM dans le cadre de la fusion municipale

Expertise conseil offerte à l'école Marie-Curie, de Laval, lors de certains événements internes. Diffusion d'information auprès des élèves et des parents à l'occasion de la Semaine d'actions contre le racisme et de la Semaine québécoise de la citoyenneté.

Support offert à diverses institutions d'enseignement sur les questions de racisme et de gestion de la diversité (Collège de Montréal, CEGEP Ahuntsic, CEGEP du Vieux- Montréal)

Commentaires : À travers ces collaborations, le Conseil a pu faire valoir les questions de diversité ethnoculturelle et de lutte à l'exclusion au sein de divers milieux.

Dans certains cas (Comité ethnoculturel sur la diversité en milieu carcéral, Conseil québécois de la famille), il se joint à des structures existantes. Ailleurs, comme dans le cas de la CSQ, il s'associe à des initiatives ponctuelles, soutenant la mise en oeuvre de la brochure « *Vivre ensemble, tout un art* », conçue à l'intention des enseignants du primaire et du secondaire et diffusée à l'intérieur du réseau des établissements Verts Brundtland.

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique : Faciliter l'intégration et la représentativité des immigrants et des membres des minorités ethnoculturelles ou raciales à la société québécoise

Axe d'intervention 5 : Concertation avec les partenaires

Objectif 3 : Assurer un suivi de la mise en place de la politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle par les représentations appropriées

Indicateur : Nombre et type d'interventions

Résultats : Présence au colloque *Éduquer à la citoyenneté*, organisé par le MEQ dans le cadre de la SQC

V–L'utilisation des ressources

Le budget du Conseil est compris dans le portefeuille du ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, programme 3, élément 3. Les dépenses du Conseil des relations interculturelles pour l'exercice terminé le 31 mars 2002 s'élèvent à 669 873 \$, dont une somme de 419 929 \$ aux fins de rémunération.

La rémunération représente 63 % de l'ensemble des dépenses de l'organisme qui a utilisé 8 équivalents temps complets (ETC) sur les 9 postes alloués incluant le poste de secrétaire qui, cependant est demeuré vacant en fin d'exercice financier. Dans l'allocation de ses ressources humaines, le Conseil a maintenu un poste vacant afin de transférer les crédits pour le fonctionnement. Dans le cadre de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre, le Conseil a dépassé l'objectif de 1 % de la masse salariale au cours de l'année 2001 en consacrant 3 % de sa masse salariale à des activités de développement du personnel.

Les dépenses de fonctionnement se chiffrent à 249 944 \$ dont un montant de 90 915 \$ affecté aux dépenses de loyer. Le reste des dépenses se partage entre les dépenses de communication (le Conseil a notamment privilégié le développement du site Internet Inforacisme.com ainsi que la publication d'un bulletin) et les dépenses consacrées à des contrats avec des spécialistes externes.

Par ailleurs, dans le cadre du programme d'accès à l'égalité en emploi, le Conseil a comblé un poste vacant d'agent de recherche en embauchant un membre des communautés culturelles.

Au 31 mars 2002, les membres actifs du Conseil, dont le président, M. Arlindo Vieira, étaient arrivés au terme de leur mandat. Le ministre a donc procédé à une série de nominations de manière à combler les postes vacants et à remplacer les membres devant céder leur place. M. Pierre Ancilil a été nommé président et 13 nouvelles personnes se sont jointes à lui à partir du 2 avril 2002, un ancien membre ayant vu son mandat être renouvelé. Le Conseil des relations interculturelles est donc maintenant constitué des personnes suivantes :

Président : M. Pierre Ancilil

Membres : M^{me} Rivka Auginfeld
M. Raymond Chrétien
Mme Honey A. Dresher
M. Shah Ismatullah Habibi
M. Pierre-Gérald Jean
M. To-Chi Kwan
Mme Micheline Labelle
Mme Johanne Maletto
Mme Martine Morissette
M. Stephan Reichhold
Mme Helena Seckarova
M. Uma Shanker Srivastava
M. Babakar-Pierre Touré
Mme Linda Marienna Valenzuela

Secrétaire : M. Louis-René Gagnon

Madame Raymonde Saint-Germain
Sous-ministre, ministère
des Relations avec les citoyens
et de l'Immigration (sans droit de vote)

Avis du Conseil

- A-38** Pour une démocratie inclusive – Pouvoir politique et représentation de la diversité ethnoculturelle – mars 2002 – 79 p.
- A-37** Pour une fonction publique à l'image de la diversité québécoise – nov. 2001 – 65 p.
- A-36** Accueillir de nouveaux immigrants en 2001, 2002 et 2003 : un choix humanitaire autant que nécessaire. août 2000 – 60 p.
- A-35** L'équité en emploi : de l'égalité de droit à l'égalité de fait - octobre 1999 – 129 p. (résumé disponible).
- A-34** Diversité ethnoculturelle et jeunesse québécoise. Pour une meilleure participation au Sommet du Québec et de la jeunesse - mai 1999 - 27 p.
- A-33** Forum sur l'intégration et la citoyenneté - mai 1999 - 12 p.
- A-32** La capacité du Québec d'accueillir de nouveaux immigrants en 1998, 1999 et 2000 - oct. 1997 – 53 p.
- A-31** Un Québec pour tous ses citoyens - Les défis actuels d'une démocratie pluraliste - fév. 1997 - 135 p.
- A-30** L'immigration et les régions du Québec : une expérience à revoir et à enrichir - fév. 1997 - 58 p.
- A-29** La situation des hommes d'origine haïtienne de la région de Montréal - Synthèse et recommandations – 1995 - 56 p.
- A-28** La capacité du Québec d'accueillir de nouveaux immigrants en 1995, 1996 et 1997 - 2 mai 1994 - 57 p.
- A-27** L'immigration et le marché du travail, quelques mesures pour favoriser l'intégration des nouveaux travailleurs immigrants - 29 juin 1993 - 77 p.
- A-26** La gestion des conflits de normes par les organisations dans le contexte pluraliste de la société québécoise, principes de fond et de procédure pour guider la recherche d'accommodements raisonnables - 29 juin 1993 - 120 p.
- A-25** Un projet de texte concernant le dépliant présentant le contrat moral d'intégration - juin 1992 - 33 p. (**épuisé**).
- A-24** L'alphabétisation chez les immigrants et les membres des communautés culturelles - décembre 1991 - 70 p.
- A-23** Le logement et les communautés culturelles 8 juin 1991 - 56 p.
- A-22** L'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration et le niveau d'immigration pour les années 1992 à 1994 - 7 juin 1991 - 62 p.
- A-21** L'immigration, les communautés culturelles et l'avenir du Québec - 6 décembre 1990 - 38 p.
- A-20** Les nouvelles présences d'artistes : « Vers une meilleure insertion sociale des créateurs des communautés culturelles en arts visuels » 22 février 1990 - 58 p. (**épuisé**).
- A-19** Le niveau d'immigration du Québec pour 1990 et 1991 – 10 octobre 1989 - 40 p. (**épuisé**).
- A-18** L'Adoption internationale - 10 octobre 1989.
- A-17** Semaine interculturelle nationale - 9 juin 1989 - 19 p.

- A-16 La création de Services de référence de candidatures de personnes des communautés culturelles - 9 juin 1989 - 85 p.
- A-15 Le financement des médias ethniques - 11 mai 1989 (**épuisé**).
- A-14 La régionalisation de l'immigration: « Quelques arpents de neige...à partager » - 17 novembre 1988.
- A-13 L'accessibilité des membres des communautés culturelles aux services de santé et aux services sociaux - 10 juin 1988 30 p. (**épuisé**).
- A-12 L'impact du parrainage sur les conditions de vie des femmes de la catégorie de la famille - juin 1988 - 70 p.
- A-11 La valorisation du pluralisme culturel dans les manuels scolaires - 10 juin 1988.
- A-11-1 (Anglais)
- A-10 Les programmes d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des communautés culturelles, jalon pour une société harmonieuse - 18 février 1988 -19 p. (**épuisé**).
- A-9 Projet de loi C-93 sur le maintien et la valorisation du multiculturalisme au Canada - 8 février 1988.
- A-8 Le niveau d'immigration du Québec pour 1988 et 1989 – 24 août 1987.
- A-7 Plan d'action en matière de programmes d'accès à l'égalité pour les femmes en emploi, quant à la représentativité des femmes des communautés culturelles - 18 juin 1987 (**épuisé**).
- A-6 Les communautés culturelles et les communications - 19 novembre 1986 - 37 p. (**épuisé**).
- A-5 La disparition d'Arrimage à Radio-Québec - 9 mai 1986 (**épuisé**).
- A-4 Les niveaux d'immigration du Québec pour 1987 et les deux années subséquentes - 5 mai 1986.
- A-3 Modification à l'article 48 du règlement sur la sélection des ressortissants étrangers - 21 novembre 1985 (**épuisé**).
- A-2 Les recommandations relatives au processus de reconnaissance au Canada du statut de réfugié - 8 août 1985.

- A-1 Les niveaux d'immigration pour 1986 - 27 juin 1985 (**épuisé**) - 8 p.

Études

- E-30 Pouvoir politique et représentation de la diversité – document de recherche – juin 2001 – 103 p.
- E-29 Perspectives historiques sur le racisme au Québec – novembre 2001 – 99 p. (version anglaise disponible)
- E-28 Les personnes âgées immigrées au Québec – étude préliminaire –1^{er} octobre 1999 – 50 p.
- E-27 L'intégration des familles immigrantes au Québec - synthèse et recommandations présentées au Conseil de la famille, par Vincent Ross septembre 1995 - 50 p.
- E-26 Créer des liens familiaux de convivialité - une réflexion conjointe sur les familles, l'immigration et les communautés culturelles, par Vincent Ross - mai 1995 –50 p.
- E-25 L'entrepreneuriat ethnique et les gens d'affaires immigrants, par Régent Chamard – fév. 1995 - 152 p.
- E-24 Portrait des hommes d'origine haïtienne de la région de Montréal, par Jean-François Manègre - février 1995 – 152 p.
- E-23 Gérer la diversité dans un Québec francophone, démocratique et pluraliste, par Vincent Ross - décembre 1993 - 108 p.
- E-22 L'immigration et le marché du travail, un état de la question, par J-François Manègre - mars 1993- 183 p.
- E-21 Le logement et les communautés culturelles, analyse de la situation, par Yolande Frenette - juin 1992-116 p.
- E-20 L'alphabétisation chez les immigrants et les membres des communautés culturelles, analyse de la situation, par Benvenuto Fugazzi et Vincent Ross - 13 février 1992 – 59 p.
- E-19 Démographie, immigration et communautés culturelles au Québec depuis 1871. Recueil de statistiques, par Jean-François Manègre et Marie-José Raymond - Édition 1993 118 p.

- E-18** Les revendicateurs du statut de réfugié au Québec, par Yolande Frenette - avril 1991 - 63 p.
- E-17** Le rendement scolaire des élèves des communautés culturelles, bibliographie commentée, par J-François Manègre et Louise Blouin avril 1990 - 29 p.
- E-16** Rapport de recherche sur l'Adoption internationale, par Carole Farner - avril 1990 - 102 p. (**épuisé**).
- E-15** La visibilité des artistes des communautés culturelles, compte rendu des entrevues réalisées auprès d'un groupe d'artistes en arts visuels, par Hoa Nguyen - septembre 1989 (**épuisé**).
- E-14** Les régions du Québec et l'immigration, par Jean-François Manègre et Sylvie Girard - mai 1989 - 98 p.
- E-13** Pour une meilleure représentation des communautés culturelles dans la Fonction publique québécoise, par Marc Romulus - octobre 1988 (**épuisé**).
- E-12** L'immigration et l'opinion publique, par Jean-François Manègre et Sylvie Girard - septembre 1988 - 52 p. (**épuisé**).
- E-11** Les femmes parrainées de la catégorie de la famille, par Aleyda Lamothe - mai 1988 - 39 p. (**épuisé**).
- E-10** La femme parrainée de la catégorie de la famille, étude documentaire sur les aspects historiques et juridiques du parrainage au Canada, au Québec et son équivalent dans certains pays occidentaux, par Michèle Racine en collaboration avec Hoa Nguyen et Aleyda Lamothe mai 1988 - 159 p. (**épuisé**).
- E-9** La condition des femmes parrainées, analyse des entrevues réalisées auprès des femmes parrainées, par Hoa Nguyen - février 1988 46 p. (**épuisé**).
- E-8** Profil des entrepreneurs immigrants établis au Québec en 1983 et 1984. Synthèse d'une étude réalisée pour le compte du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec par la firme COJPEL par Josée Lamoureux - janvier 1988 - 45 p. (**épuisé**).
- E-7** Traitement de la diversité raciale, ethnique et culturelle et la valorisation du pluralisme dans le matériel didactique au Québec, par Marie McAndrew, Ph.D. - septembre 1987 - 293 p. (**épuisé**).
- E-6** Les aspects démographiques de l'immigration au Québec et au Canada, par Denis Gonthier - août 1987 - 62 p. (**épuisé**).
- E-5** Les impacts économiques de l'immigration, « Synthèse des études québécoises, canadiennes et américaines », par Josée Lamoureux - août 1987 - 25 p. (**épuisé**).
- E-4** Les suspensions de parrainage, analyse statistique par Hoa Nguyen, en collaboration avec Aleyda Lamotte - août 1987. (**épuisé**).
- E-3** Le parrainage et la réunification de la famille, bibliographie annotée, par Yolande Rangel et Hoa Nguyen - mai 1987 - 40 p. (**épuisé**).
- E-2** Les femmes immigrées et le parrainage dans le cadre de la catégorie de la famille, synthèse d'entrevues réalisées auprès des organismes communautaires, par Aleyda Lamotte - mai 1987.
- E-1** Profil statistique des revendicateurs du statut de réfugié, par Bertrand Lebel - janvier 1987 - 88 p. (**épuisé**).

Mémoires

- M-21** Le Mouvement Desjardins et la diversité ethnoculturelle: diversifier son investissement - mars 2002 - 19 p.
- M-20** Intégration et langue française, une affaire de réciprocité pour la société québécoise - mars 2001 - 33 p.
- M-19** Accueillir de nouveaux immigrants en 2001, 2002 et 2003: un choix humanitaire autant que nécessaire - août 2000 - 44 p.
- M-18** Pour plus d'équité et atteindre l'égalité de fait - Mémoire sur le projet de loi n° 143 - août 2000-23 p.
- M-17** La place de la religion dans l'école commune: intégrer la diversité religieuse dans un Québec démocratique et pluraliste - octobre 1999 15 p.

- M-16** Le financement des artistes et des organismes culturels: équité et diversité – Mémoire présenté à la Commission de la culture septembre 1999 – 32 p.
- M-15** Mémoire présenté au CRTC concernant la demande de modification du pourcentage d'émissions à caractère ethnique faite par CJNT-TV Montréal - janvier 1999 - 7 p.
- M-14** La réforme de la sécurité du revenu - Un parcours vers l'insertion, la formation et l'emploi - fév. 1997 - 24 p.
- M-13** Mémoire sur le projet de Loi n0 92 - Loi sur la Commission de développement de la métropole - fév. 1997 - 12 p.
- M-12** Mémoire présenté à la Commission de la culture sur l'avenir de Radio-Québec - novembre 1995 - 10 p.
- M-11** L'éducation dans un Québec moderne et pluraliste – septembre 1995 - 62 p.
- M-10** L'Énoncé de politique sur le développement de la main-d'œuvre présenté à la Commission parlementaire des affaires sociales - février 1992 - .
- M-9** La proposition de politique culturelle du Québec: «Une politique de la culture et des arts», présenté à la Commission parlementaire sur énoncé de politique en matière de culture - octobre 1991.
- M-8** La situation, les réalités et les actions préventives relatives aux jeunes des communautés culturelles et des minorités visibles, présenté au Groupe de travail pour les jeunes, du ministre de la Santé et des Services sociaux juin 1991-26 p.
- M-7** L'examen du mandat, des orientations, des activités et de la gestion du protecteur du citoyen «Éléments pour le développement des liens avec les communautés culturelles du Québec», présenté à la Commission des institutions – janvier 1991.
- M-6** L'étude de l'opportunité de maintenir en vigueur ou, le cas échéant, de modifier la Loi sur la fonction publique «Divers aspects relatifs à la représentation des communautés culturelles dans la fonction publique québécoise», présenté à la Commission parlementaire du budget et de l'administration de l'Assemblée nationale du Québec - 23 octobre 1990.
- M-5** L'énoncé de politique de soutien à l'industrie culturelle de la Ville de Montréal, présenté à la Commission permanente du développement culturel - 30 août 1990.
- M-4** L'avant-projet de loi «Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives» «Le personnel domestique: les conditions de travail et la protection législative», présenté à la Commission des affaires sociales - 19 janvier 1990.
- M-3** Les relations entre la police et les minorités ethniques et visibles présenté au Comité d'enquête sur les relations entre les corps policiers et les minorités ethniques et visibles de la Commission des droits de la personne - 12 avril 1988. Addendum au mémoire - 15 juin 1988.
- M-2** Le projet de loi 21 et le règlement sur l'adoption internationale, présenté à la Commission parlementaire des affaires sociales - 13 mai 1987.
- M-1** Le projet de règlement sur les programmes d'accès à l'égalité, présenté à la Commission des institutions - octobre 1985 (épuisé).

Consultations

- C-2** Synthèse de la Consultation sur l'accessibilité des services sociaux et de santé aux communautés culturelles – septembre 1987 (épuisé).
- C-1** Synthèse des mémoires et des présentations de la Consultation du Conseil sur les communautés culturelles et les communications - décembre 1986.
- CS-10** Les actes du colloque sur l'équité en emploi – octobre 2000 – 121 p.
- CS-9** Pluralisme et droits, pluralisme et services - séminaire – rapport-synthèse - avril 1999 - 43 p.
- CS-8** Rapport-synthèse sur le Rôle et la place des religions à l'école - octobre 1993 - 75 p.

- CS-7** Séminaire sur l'intégration des immigrants dans un Québec francophone, démocratique et pluraliste, transcription des contributions de réflexion et des échanges entre les participants - juillet 1993 - 88 p.
- CS-6** Rapport-synthèse de la Table ronde des jeunes des communautés culturelles: « Identité et intégration » - août 1991 - 75 p.
- CS-5** Rapport-synthèse de la Journée d'étude sur les programmes d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des communautés culturelles tenue le 4 novembre 1988 -mars 1989 - 267 p. (**épuisé**).
- CS-4** Séminaire sur les relations raciales dans le contexte urbain (3 octobre 1986), synthèse des présentations - novembre 1987 (**épuisé**).
- CS-3** Rencontre d'échanges avec des représentants d'organismes des communautés culturelles et de l'immigration et des principaux secteurs socio-économiques de la région de Québec, compte rendu - 26 septembre 1987 - 32 p. (**épuisé**).
- CS-2** Table ronde sur l'immigration, synthèse des discussions – 23 février 1987 (**épuisé**).
- CS-1** Colloque sur les médias du Québec: un monde « tricoté serré », résumé des interventions - 30 janvier 1987 (**épuisé**).

Autres documents

- D-10** Bref portrait socio-démographique des communautés noires du Québec – juin 2002
- D-9** Intégrer tous les citoyens dans un Québec démocratique et pluraliste – sept 2000 – 7 p.
- D-8** Les jeunes minoritaires: une double exclusion. Document de soutien pour le Sommet du Québec et de la jeunesse 22, 23 et 24 février 2000 - 60 p.
- D-7** L'immigration et les régions du Québec. Un potentiel à développer - 65^e congrès de l'ACFAS – 13 mai 1997
- D-6** Des emplois venus d'ailleurs - 13^e colloque de la fondation de l'entrepreneurship - 7 février 1996.

- D-5** Guide pour l'organisation d'une semaine interculturelle nationale - Ordres primaire et secondaire - mars 1991.
- D-4** Guide pour l'organisation d'une semaine interculturelle nationale - collèges d'enseignement général et professionnel mars 1991.
- D-3** Comité consultatif des communautés culturelles en milieu scolaire: un défi pour l'école (brochure d'information à l'intention des commissions scolaires) - avril 1989.
- D-2** Table municipale de concertation des communautés culturelles (guide à l'intention des municipalités) préparé par Le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration en collaboration avec l'Union des municipalités du Québec - édition 1993 - 19 p.
- D-1** Les relations entre les membres des communautés culturelles et les services sociaux - janvier 1986, par Bertrand Lebel. Ce texte a été publié dans la Revue canadienne d'Études ethniques à l'automne 1986.

Loi

Loi sur le Conseil des relations interculturelles (L.R.Q., chapitre C- 57.2)

Bulletin du Conseil

Les numéros du Bulletin d'information du Conseil depuis juin 1987.

Planification stratégique – 2001-2004

Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics

Rapports annuels du Conseil

Les rapports annuels du Conseil de 1985 à 2001.